

Entretien

Jean-Marc Delrot :

« Un second drone, dès cette année »

↳ Commissaire Jean-Marc Delrot, vous êtes le chef de corps de la police boraine. Au début des années 2000, votre zone faisait figure de pionnière en faisant l'acquisition de ses premières caméras de surveillance. Aujourd'hui, ces dispositifs sont devenus des alliés incontournables des policiers ?

En effet, Quaregnon a été la première ville à en bénéficier lors de l'Euro 2000. Il était déjà de tradition de se réunir dans le centre pour fêter la victoire de l'une ou l'autre équipe et le commissariat, confronté à des mouvements de foule, a décidé d'installer une caméra sur la place. Par la suite, quand la réforme des polices est arrivée, les cinq communes boraines en ont bénéficié. Nous avons eu la chance d'avoir un collègue de police qui nous a toujours suivis dans notre ambition et qui a octroyé des moyens financiers pour développer notre réseau de caméras. Aujourd'hui, 45 caméras fixes sont déployées sur notre territoire. Mais l'objectif n'est pas d'en placer à droite, à gauche pour le plaisir. Si elles ne remplaceront jamais la présence des policiers sur le terrain, elles viennent appuyer leur travail. Elles sont une aide précieuse en matière de circulation routière, de rassemblements, pour traquer un véhicule en fuite, dans la re-

cherche de personnes, etc. ↳ De quelle manière juge-t-on de la pertinence d'installer une caméra à un endroit précis ?

Sur base d'une analyse de la circulation automobile et du flux de piétons. Bon nombre de citoyens aimeraient avoir une caméra (et un policier) à chaque coin de rue. C'est évidemment irréalisable, tant d'un point de vue technique, que budgétaire et humain. Nous disposons d'une carte de la zone sur laquelle nous avons positionné l'ensemble de nos caméras, avec pour objectif de couvrir le plus large territoire possible. Inévitablement, tous les centres-villes et les gros carrefours sont couverts. À Quaregnon, nous nous sommes néanmoins rendu compte qu'un axe était hors champ, il fallait donc attendre qu'un véhicule entre dans la commune pour pouvoir le visualiser. L'administration communale a donc décidé, en

décembre dernier, de placer une nouvelle caméra (ndlr : rue Jules Destrée, à hauteur du 111) sur fonds propres.

↳ L'un des reproches souvent formulé à l'égard des caméras est qu'elles engendrent un déplacement de la criminalité...

C'est vrai, même si au bout d'un moment, les gens finissent par oublier leur présence. Pour lutter contre ce phénomène et afin de pouvoir agir lorsqu'une problématique temporaire apparaît dans une rue ou un quar-

tier, il a été décidé, fin 2020, d'acquérir cinq caméras fixes temporaires qui arriveront dans le courant de cette année. La Région a proposé un subside aux communes afin s'en munir dans le but de

traquer les incivilités. Sur la zone bo-

raine, nous travaillons donc de concert avec les bourgmestres et nous formons des agents communaux qui seront amenés à verbaliser pour les infractions environnementales.

↳ Même si les caméras gardent leurs détracteurs, en 20 ans, l'attitude des citoyens à leur égard a changé.

En effet, des particuliers se dotent eux-mêmes de caméras. On en retrouve aussi dans les véhicules privés. La société s'est rendu compte qu'elles apportaient une plus-value. Lors des attentats terroristes de Bruxelles, elles ont ainsi permis de détecter et de suivre le parcours de certains protagonistes. Cela dit, la police est limitée dans son utilisation des caméras. Elle

doit tenir compte de certaines

contraintes légales.

↳ La police boraine est également l'une des seules à disposer d'un drone...

Un second drone arrivera d'ailleurs cette année. Ces dispositifs viennent compléter notre arsenal en matière de vidéosurveillance. Le drone dispose d'une qualité d'image impressionnante. Nous l'utilisons chaque semaine, en fonction des missions.

Il est notamment déployé lors de festivals ou de gros événements. Dernièrement, nous l'avons sorti lors du départ du Grand Prix Samyn, afin de suivre le trajet des cyclistes et de s'assurer qu'il n'y avait pas de rassemblements. Autre exemple : parfois les conditions météo ne nous permettent pas de faire appel à l'hélicoptère de la police fédérale, dans le cadre de la recherche d'une personne disparue. Utiliser un drone coûte, en outre, beaucoup moins cher.

↳ Comment évoluera le réseau de caméras de la police boraine d'ici les prochaines années ? Pensez-vous qu'il faille aller plus loin ?

J'ai eu la chance de visiter le dispatching caméras de Nice et j'ai été très impressionné. Il y avait notamment des caméras sur chaque école. Cela étant dit, je suis actuellement très satisfait de nombre de caméras dont on dispose. Je pense que nous arrivons à un très bon niveau de couverture.

VINCENT PICCILLO



Le chef de corps de la police boraine, Jean-Marc Delrot. © V.P.

Les policiers borains bientôt munis de bodycams

En marge du débat sur la surveillance de nos centres-villes par des caméras, une autre question est récemment revenue au-devant de l'actualité : faut-il équiper nos policiers de « bodycams » ? La diffusion sur les réseaux sociaux d'une arrestation « musclée » d'une dame à Liège et la vive polémique qui s'en est suivie prouvent la pertinence de filmer les interventions. Objectif : pouvoir trancher, en toute transparence, en cas de plainte d'un citoyen qui estimerait avoir été malmené par la police.

LES BUDGETS VOTÉS

Comme d'autres zones, la police boraine s'équipera prochainement de ces ca-

méras à placer au niveau de la poitrine des policiers. « Nous devrions en acquérir une trentaine, » confirme le commissaire Jean-Marc Delrot. « Les budgets ont été approuvés par le conseil de police. Nous devons à présent investiguer le marché et sélectionner l'outil qui nous correspondra le mieux. » Dans un premier temps, ces bodycams seront utilisées par le service intervention, la brigade anticriminalité et la circulation routière. « On pourrait aussi imaginer qu'un agent de quartier en soit équipé, par exemple, lorsqu'il doit assister un huissier de justice, » complète J.-M. Delrot. ◉

V.P.



Le dispositif à placer sur la poitrine filme les interventions des policiers sur le terrain. © Arch. E.G.



L'hôtel de police de Colfontaine. © V.P.

Réductions
Éclatantes !

Regardez vite en p. 5 et p. 7

colruyt meilleurs prix